EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **25 juin 2009 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt cinq juin deux mille neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Nicole BARBIN, Michel FANGET, Roger GIRARD, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Alain MARTINET préside la séance pour la question n°1 (Compte Administratif 2008).
Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 3.
Madame Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 5.
Monsieur Philippe BOHELAY donne pouvoir à Madame Jacqueline CHAPON et quitte la séance à partir de la question n° 14.
Madame Odile SAUGUES donne pouvoir à Monsieur le Maire et quitte la séance à partir de la question n°16.
A partir de la question n° 18, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 56

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES ET SOUTIEN A DIVERSES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Nous disposons au budget primitif 2009 d'un crédit de 64.370 € destiné à l'attribution de subventions exceptionnelles ou de soutien à des associations culturelles. Des crédits complémentaires vous ont été soumis en DM1.

Votre commission vous propose d'accorder les subventions suivantes :

ACTEURS, PUPITRES ET COMPAGNIE

« Ecoutez voir ! » est une manifestation culturelle organisée à la Cour des Trois Coquins sur 4 journées.

Une sélection de livres et des rencontres sont l'occasion de mettre en valeur la lecture conjuguant les publics jeunesse, adolescents et adultes, dans le plaisir de la découverte de textes portés par des professionnels qui alternent des lectures en scène et au pupitre.

2.000 €

COMPAGNIE LE THEATRE DU PELICAN

La compagnie poursuit sa démarche d'accueil d'auteurs et ses projets qui participent à la mise en œuvre d'ateliers d'écriture et de rencontres avec des collégiens et des lycéens.

Ce travail en ateliers est ensuite l'occasion de mise en spectacles dans des conditions artistiques professionnelles.

5 700 €

COMPAGNIE WAKAN THEATRE

Les 250 ans de théâtre à Clermont-Ferrand seront fêtés en novembre 2009 à la Cour des Trois Coquins.

La Compagnie Wakan Théâtre mène d'ores et déjà une collecte de témoignages et de recherches historiques avec le concours d'universitaires, et propose une restitution humoristique de la période « de la Comédie à l'Opéra » (1759-1894) ; le scénario sera construit par D. Touzé et Jean-Luc Guitton.

20 000 €

COMPAGNIE LE CORBEAU BLANC

La Compagnie Le Corbeau Blanc est invitée par le Théâtre Ephémérides à présenter « Gertrude le Cri » dans le cadre du Festival de Vitry.

Ce spectacle avait été aidé à la création par la Ville la saison dernière.

2 000 €

APEC – API

L'Association des parents d'élèves du Conservatoire est à l'origine d'un projet d'événement musical autour de la clarinette intitulé « Clarinettes rendez-vous ». Cet événement qui se déroulerait du 14 au 18 octobre 2009 vise à promouvoir cet instrument par le biais de concerts, de rencontres et de « master class ». Divers concerts seront ainsi programmés tels « un rendez-vous trad » à la Maison de l'Oradou, un « rendez-vous jazz » à l'auditorium du Conservatoire, et un « rendez-vous quatuor » à la Maison de la Culture.

Le budget prévisionnel de cette manifestation a été estimé à 49.400 € (plus prestations en nature).

5 000 €

CINE FAC

Cette association assure depuis 20 ans des projections hebdomadaires de films d'auteurs à destination du public étudiant. Les projections sont proposées dans le grand amphithéâtre de la faculté Gergovia (21 séances par année universitaire).

Chaque séance est accompagnée d'une présentation pédagogique par un spécialiste du cinéma.

Le budget prévisionnel de la saison 2008/2009 a été estimé à 58.374 €.

1 500 €

HAPPY BOP

Cette association vient de proposer la première édition de la saison « Jazz au Poco ».

Ces rendez-vous de jazz proposés dans une ambiance « club » dans la salle du Pocoloco du Petit Vélo ont concerné 12 concerts d'octobre 2008 à avril 2009. Cette première saison avait pour objectif essentiel de promouvoir des artistes de la scène régionale. Comme elle a bénéficié d'un bon accueil du public spécialisé, il est proposé d'apporter quelques aménagements pour la 2ème saison en avançant les concerts à 20h30, de façon à toucher un plus large public.
Le budget prévisionnel a été estimé à 34.000 €.

Il s'agit de permettre le démarrage de cette saison sachant qu'un crédit complémentaire de 15 000 € sera soumis au vote du Conseil Municipal dans le cadre du BP 2010.

8 000 €

ANDITOIT

Cette association a pour principal objet social la gestion de deux résidences pour personnes handicapées mentales. Toutefois, afin de récolter des fonds mais aussi de faire davantage connaître son action, elle envisage d'organiser un concert exceptionnel, en novembre 2009, à l'église de Montferrand avec le quatuor « Odyssée ».

Le budget prévisionnel de ce concert a été estimé à 6.798 €.

1.500 €

SCHOLA SAINT GENES

Cette chorale, créée en 1923, participe chaque année à divers concerts et manifestations (notamment en liaison avec la programmation du Chœur Régional d'Auvergne).

Cet ensemble envisage d'organiser en 2009 et 2010 un échange culturel avec la Chorale St Wolfang de Regensburg.

700 €

ASSOCIATION ITINERANCES

Cette association souhaite initier la promotion de plusieurs jeunes artistes de la scène locale dans le domaine de la chanson française. Dans cette perspective, elle envisage de créer divers outils (plaquette, CD, site Web) afin de faciliter leur repérage par les acteurs de la filière musicale.

1 000 €

ASSOCIATION PEUPLE ET CULTURE

Depuis le 1er mars 2009, trois studios de répétition sont ouverts au sein des locaux de l'Association « Peuple et Culture » à destination des groupes de musiques actuelles. Ces locaux sont gérés par cette association qui assure notamment la gestion des plannings de réservation et le suivi quotidien de l'activité.

Après un bilan des premiers mois de fonctionnement, il est possible d'apprécier le coût réel de fonctionnement de ces espaces (en terme de chauffage, de technicité et de nettoyage) ainsi qu'au niveau des contraintes de sécurité (mise en place obligatoire d'un service d'astreinte pour les soirées).

Le budget prévisionnel de fonctionnement annuel de ces locaux peut ainsi être estimé à 15.500 € sachant que l'Association percevra les recettes de location.

9 000 €
(DM1)

EUROPAVOX

Cette association assure l'organisation du festival du même nom qui vise à promouvoir les musiques actuelles européennes.

La dernière édition du festival s'est ainsi déroulée du 28 au 31 mai 2009. Elle a été marquée par un recentrage de la programmation sur Clermont-Ferrand et un renforcement du dispositif avec l'installation d'un second chapiteau sur la Place du 1er Mai entraînant de nouvelles charges pour l'Association.

Le budget prévisionnel a été estimé à 1 300 000 €

25 000 €
(DM1)

CENTRE CULTUREL JULES ISAAC

Cette association souhaite procéder par étape à la réhabilitation complète de la synagogue située Rue des 4 Passeports.

Cet ancien édifice cultuel, datant de 1808, bénéficie d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et constitue un exemple rare de synagogue du XIXème siècle dans le sud de la France.

L'objectif de l'Association vise à créer un espace culturel qui permettrait d'aborder l'histoire du judaïsme en Auvergne par le biais de visites, de rencontres et d'expositions.

Le budget prévisionnel de cette première tranche a été estimé à 98.324 € et consistera à la réhabilitation de sa charpente et toiture.

Le projet global de réhabilitation qui serait mené en 4 ou 5 tranches a été estimé à 555.877 €. Ce projet bénéficie également de contributions de la DRAC et du Conseil Général du Puy-de-Dôme.

29 500 €
(DM1)

LABORATOIRE CULTUREL

Cette association œuvre au développement de la culture et vient en soutien aux artistes et aux compagnies par la mise en œuvre de démarches innovantes et la mise en valeur de certains aspects de l'action culturelle clermontoise, notamment en ce qui concerne les spectacles présentés à la Cour des Trois Coquins et leur promotion dans d'autres régions.

5 000 €

D E L I B E R A T I O N

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 juillet 2009

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint chargé de la Politique Culturelle

Olivier BIANCHI